

CANICULE : 23 ANS APRÈS LE DRAME DE 2003, LES MÊMES CAUSES PRODUISENT LES MÊMES EFFETS !

Alors que la France est confrontée à un nouvel épisode caniculaire majeur, la Fédération des personnels des services publics et des services de santé Force Ouvrière (FO-SPSS) dénonce l'hypocrisie des discours officiels et rappelle une réalité que plus personne ne peut ignorer : **la canicule est aujourd'hui le révélateur brutal de l'état de délabrement de l'hôpital public, des EHPAD et de l'ensemble du secteur sanitaire, social et médico-social.**

Vingt-trois ans après la catastrophe sanitaire de l'été 2003, qui avait provoqué plus de 15 000 décès dans notre pays, dont plus de 7 000 en institution, quel bilan pouvons-nous tirer des politiques menées depuis lors ?

Les gouvernements successifs ont multiplié les déclarations, les promesses et les plans de communication. Dans les faits, ils ont poursuivi les mêmes orientations : faire des économies sur la santé publique, réduire les dépenses hospitalières, fermer des lits, supprimer des postes, restructurer les établissements et limiter les capacités de formation des professionnels de santé.

Pendant des années, les pouvoirs publics ont organisé la pénurie médicale en maintenant un numerus clausus dont les conséquences étaient pourtant parfaitement connues. Sa suppression est intervenue beaucoup trop tard pour répondre aux besoins de la population. Aujourd'hui, les conséquences sont visibles partout sur le territoire.

Les établissements de santé manquent de personnels, les services fonctionnent en sous-effectifs permanents, les professionnels sont épuisés et les patients en subissent directement les conséquences.

Vingt-trois ans après la canicule de 2003, une question simple demeure : quelles mesures structurelles ont réellement été prises pour protéger les personnes âgées, les malades et les personnes vulnérables ?

A-t-on rendu obligatoire l'installation de véritables espaces climatisés ou réfrigérés dans tous les établissements accueillant des personnes fragiles ?

La réponse est non : l'obligation de réfrigération se limitant à une seule pièce par EHPAD.

Pendant ce temps, les grandes surfaces commerciales, les banques et de nombreux bâtiments privés sont intégralement climatisés. Ce constat démontre que les choix politiques effectués depuis des décennies ont accordé davantage d'importance à des considérations budgétaires qu'à la protection des personnes malades, âgées ou dépendantes.

Les crises sanitaires successives ont pourtant démontré les limites de cette politique. Chaque épisode de tension révèle les mêmes faiblesses : manque de personnels, manque de lits, bâtiments vétustes, absence d'investissements et conditions de travail dégradées.

FO-SPSS considère que les gouvernements successifs portent une responsabilité directe dans cette situation.

C'est pourquoi notre Fédération a demandé aujourd'hui même à Madame la Ministre de la Santé de présenter publiquement ses excuses aux victimes et aux familles des victimes de cette politique de santé, au nom du Gouvernement actuel mais également au nom de l'ensemble des gouvernements qui ont contribué à cette dégradation continue du service public hospitalier.

L'heure n'est plus aux déclarations d'intention.

Il fut un temps où les annonces ministérielles pouvaient encore produire un effet ou masquer la réalité. Aujourd'hui, l'hôpital est à l'os.

Madame la Ministre peut déclencher tous les niveaux du plan ORSAN qu'elle souhaite, cela ne créera pas immédiatement les milliers de professionnels manquants dans les établissements.

La réalité est implacable :

- Plus de 60 000 postes infirmiers demeurent vacants dans les hôpitaux ;
- Les difficultés de recrutement s'aggravent ;
- Les conditions de travail continuent de se détériorer ;
- Les rémunérations restent insuffisantes pour rendre les métiers attractifs ;
- Les fermetures de lits se poursuivent ;
- De nombreux établissements demeurent vétustes et insuffisamment adaptés aux épisodes de fortes chaleurs.

Face à cette situation devenue insupportable pour les personnels comme pour les usagers, la Fédération FO-SPSS a décidé de quitter la réunion organisée ce jour par le ministère.

Dans le même temps, conformément aux dispositions légales, **la Fédération dépose un préavis national de grève couvrant la période du 2 juillet 2026 au 15 octobre 2026 à minuit.**

Ce préavis est motivé par :

- La pénurie persistante de personnels médicaux et non médicaux ;
- L'aggravation des difficultés de recrutement et de fidélisation ;
- La dégradation continue des conditions de travail ;
- L'augmentation constante de la charge de travail et de l'épuisement professionnel ;
- Les fermetures de lits, de services et les restrictions d'activité ;
- L'insuffisance chronique des financements ;
- Les difficultés croissantes de prise en charge des patients, résidents et usagers ;
- La poursuite des restructurations, mutualisations et réorganisations remettant en cause l'accès aux soins.

FO-SPSS revendique notamment :

- Une revalorisation immédiate de 10 % du point d'indice ;
- L'arrêt des suppressions de postes et des fermetures de lits ;
- Un plan massif de recrutement ;
- Le renforcement des capacités de formation dans les IFSI, IFAS ;
- Un budget 2026 à la hauteur des besoins de la santé, du médico-social, du social et de l'autonomie ;
- Le versement d'une prime canicule pour tous les personnels exposés ;
- L'amélioration des carrières et des rémunérations ;
- Le renforcement de la Sécurité sociale et des droits statutaires des agents.
- Une protection sociale complémentaire (PSC) de haut niveau pour l'ensemble des agents de la FPH.
- Le versement du Complément de Traitement Indiciaire (CTI) pour tous les agents de la FPH.

Pour FO-SPSS, les effets de la canicule ne sont pas une fatalité.

Les catastrophes sanitaires ne résultent pas uniquement des températures extrêmes. Elles sont aggravées par des décennies de sous-investissement, de restrictions budgétaires et de démantèlement progressif des capacités hospitalières.

La Fédération appelle l'ensemble des personnels à se mobiliser pour défendre l'hôpital public, les établissements médico-sociaux, les conditions de travail des agents et l'accès aux soins pour toute la population.

Il est temps de mettre fin à la logique d'économie appliquée à la santé.

La santé n'est pas un coût.

Elle est un investissement, une nécessité et un droit fondamental.

Le Secrétariat Fédéral

Paris, le 26 juin 2026

Fédération des Personnels
des Services Publics et
des Services de Santé
Force Ouvrière

www.fo-publics-sante.org
fo.sante-sociaux@fosps.com
fo.territoriaux@fosps.com

Tél. : 01 44 01 06 00

153 - 155 rue de Rome
75017 PARIS